



Monsieur Claude Wiseler
Président de la
Chambre des Député.e.s
Luxembourg

Luxembourg, le 19 avril 2024

Monsieur le Président,

Par la présente, je me permets de poser une question à **Monsieur le Ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité** concernant **la mise en place d'un système de consigne pour les boissons.**

En 2022, le Luxembourg a modifié la législation par rapport aux déchets d'emballages et a introduit dans ce contexte une base légale permettant la mise en place d'un système de consigne sur les emballages de boissons mis sur le marché luxembourgeois.

Afin de lancer les travaux en vue de la mise en place d'un tel système de consigne, le Ministère de l'Environnement a commandité une étude dont l'objectif était d'analyser les systèmes de consigne dans les pays adjacents et d'évaluer la pertinence des systèmes pour le Luxembourg, tout en associant les parties prenantes aux travaux y relatifs.

Dans ce contexte, je me permets de poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre :

- 1. Quels sont les résultats de ladite étude ? Monsieur le Ministre peut-il me faire part de son analyse des résultats ?**
- 2. Comment Monsieur le Ministre veut-il procéder pour faire avancer le projet de la consigne sur les boissons ? Quelles suites Monsieur le Ministre donne-t-il à l'étude ? Quelles sont les prochaines étapes et le calendrier y relatif ?**

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Joëlle WELFRING
Députée